

VertraulichNATIONALRAT

3003 Bern, den 14. September 1976 Be/bu

Kommission für auswärtige Angelegenheiten

PROTOKOLLder Sitzung vom 26. August 1976, 14.30 - 17.55 Uhr
in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 86TAGESORDNUNG

1. 76.047 n Botschaftsgebäude in Tokio und London
2. 76.048 n Seeschifffahrt. Bundesgesetz und Abkommen
3. Tour d'horizon
4. Stand der Perspektiven des Nord-Süd-Dialogs
5. Schweizerische Interessen im südlichen Afrika
6. Frage Gut. Kommende Generalkonferenz der UNESCO

TEILNEHMERPräsident: H. HoferAnwesende Mitglieder:

HH. Biderbost, Bürer, Cevey, Dupont, Fontanet,
Friedrich, Gautier, Gerwig, Gut, Hürlimann, Künzi,
Frau J. Meier, HH. Nuheim, Müller-Bern, Nebiker,
Pagani, Reiniger, Schmid Arthur, Schürch, Suter,
Wyler

Weitere Teilnehmer:

H. Bundesrat Graber
HH. Botschafter Weitnauer, Janner, Marcuard,
de Ziegler, Iselin, Hegner
HH. Minister Cuendet, Zwahlen
HH. Bohnert, Lang, Nordmann, de Pury, Renk, Wild
Andres (EPD)
HH. Professor Huber, Groscurin (EDI)

Sekretariat: H. Friedli, SBVEntschuldigt: H. Ziegler-GenfProtokoll: HH. Bernhard (d), Boillat (f), SBV



- 2 -

76.047 n Botschaftsgebäude in Tokio und London
Ambassades à Tokyo et à Londres

H. Janner: Schon beim Kauf dieses ausserordentlich günstig gelegenen Terrains war der Abbruch des im japanischen Stil gebauten Holzhauses und die Erstellung eines geeigneteren Botschaftsgebäudes geplant. Ueber die Bedeutung Japans brauche ich keine weiteren Worte zu verlieren. Unsere Vertretung in Tokio umfasst neben dem Missionschef 5 - 6 diplomatische Mitarbeiter (einschliesslich Verteidigungsattaché), 4 Kanzleibeamte und 10 japanische Mitarbeiter.

Wir legen Ihnen heute eine reduzierte Lösung vor und beantragen in einer ersten Etappe die Erstellung eines dringlich erforderlichen Kanzleigebäudes mit einer Dienstwohnung. In einer zweiten Bauphase, die aus baulichen und finanziellen Gründen zeitlich hinausgeschoben werden muss, ist der Bau eines Mitarbeiterhauses vorgesehen. Die Mieten für 3 Dienstwohnungen von Diplomaten betragen heute jährlich Fr. 230'000.-, wovon der Bund Zuschüsse von jährlich Fr. 127'000.- ausrichtet.

M. Grosgrin: Ce projet est présenté dans le cahier que vous avez reçu. Je soulignerai quelques points seulement. D'abord ce bâtiment est dans un état de dégradation avancée. Construit en bois, il est exposé aux risques d'incendies, d'effractions et d'indiscrétions. Le chauffage est onéreux car cet immeuble n'est pas suffisamment isolé. Le terrain, d'une superficie de 3000 m², très agréablement situé, permet aisément de construire un nouveau bâtiment sans démolir préalablement l'ancien (voir plan de situation). La chancellerie prévue, comprend au rez-de-chaussée, un service d'accueil et d'expédition, une petite cafétéria et un appartement de service. Aux 2^e et 3^e étages, les bureaux d'ambassade, aménagés conformément aux normes fédérales. Ce bâtiment est donc prévu très sobrement. De plus, ce projet prévoit la construction d'un second bâtiment, plus petit, destiné à des appartements de service (chauffeur, concierge). En raison du danger de tremblement de terre à Tokyo, nous devons construire très rigidelement ces immeubles, à l'image de blocs monolithiques, reposant sur des pieux de 25 mètres. Quant aux coûts de construction prévus, l'annexe no 1 indique une comparaison des prix par m² de construction de plusieurs ambassades. Ce projet est avantageux de ce point de vue d'autant plus que les prix dans ce secteur de construction sont très stables depuis 1974 (annexe no 2). Un détail: l'entrée de cette ambassade donne sur l'avenue la plus large du quartier (annexe no 7). Je relève aussi que notre projet est l'oeuvre d'un architecte suisse établi à Tokyo, M. Kaiser. Enfin l'adjudication, attribuée toujours sur un principe forfaitaire au Japon, garantit à la fois les délais et les prix de notre projet.

- 3 -

H. Huber: Botschaftsgebäude in London. Mehraufwendungen

Die Kostenberechnung für dieses Bauvorhaben basierte gemäss Botschaft vom 27. November 1964 auf einer pauschalen Schätzung.

Die Kostenentwicklung für ähnliche Bauten (Verwaltungsgebäude usw.) in England verlief während der Bauzeit ungefähr parallel zum Zürcher Wohnbaukostenindex, berücksichtigt man die Abwertung des englischen Pfunds im Jahre 1967 und die Aufwertung des Schweizerfrankens im Jahre 1971. Seit dem Zeitpunkt der Kostenschätzung (1964) bis zur Aufwertung des Schweizerfrankens betrug die durchschnittliche Teuerung 24 Prozent.

Obschon das neue Gebäude bereits 1972 bezogen wurde, konnte die endgültige Abrechnung erst in den letzten Tagen erstellt werden, da nachträglich grosse Schwierigkeiten bei einzelnen Anlageteilen (Zufahrtsstrassen, Umgebungsarbeiten) auftraten. Aufgrund dieser Berechnungen resultiert ein teuerungsbedingter Zusatzkredit von Fr. 1'735'000.- (statt Fr. 1'800,000). Diese Reduktion ist auch teilweise auf die Kursentwicklung zurückzuführen.

Von den gesamten Mehrleistungen für den Teuerungsausgleich konnten aus der Reserve für Unvorhergesehenes Fr. 571'000.- herangezogen werden. Im übrigen wurde diese Reserve durch Bauvorschriften bedingte Fassadenänderungen, zusätzliche Sicherheitsmassnahmen und durch den nachträglichen Einbau einer Notstromanlage beansprucht.

In diesem Zusammenhang sei noch darauf hingewiesen, dass für die Botschaftsgebäude in Bonn und Peking günstigere Baukostenabrechnungen erwartet werden dürfen als ursprünglich vorgesehen.

H. Hofer: Die Erdbebenschäden an der neuerstellten Schweizer Botschaft in Peking halten sich offenbar, entgegen gewissen Pressemeldungen, in sehr engem Rahmen.

H. Huber: Bereits bei den statischen Berechnungen für die Botschaft in Peking wurde der Erdbebengefahr Rechnung getragen. China kennt in dieser Hinsicht strenge Normen. Als Folge der kürzlichen Erdbeben entstanden lediglich eine Reihe von "Haarrissen" und geringfügige Mobiliarbeschädigungen.

H. Bürer: Ist es sinnvoll, die im Erdgeschoss des Kanzleigebäudes in Tokio liegende Wohnung, die zugleich eine Büroraumreserve bildet, voll zu möblieren?

Werden bei diesem Kanzleigebäude die Richtlinien und Normen des EFZD über die Bürozuteilung eingehalten?

Wie hoch beläuft sich der Kubikmeterpreis bei diesem Bauvorhaben?

Für "Unvorhergesehenes" werden 5,5 Prozent der gesamten Baukosten eingesetzt. Für das Botschaftsgebäude in London waren hiefür rund 16 Prozent vorgesehen. Wie wird dieser Ansatz begründet?

- 4 -

H. Muheim: Anlässlich der Konferenz der Interparlamentarischen Union im Jahre 1974 hatte ich Gelegenheit, die Gebäude unserer Botschaft in Tokio zu besichtigen und konnte mich davon überzeugen, dass dieses Bauvorhaben eine absolute Notwendigkeit darstellt. Ich bin daher für Eintreten.

H. Nebiker: Die Bewilligung von Nachtragskrediten hat immer etwas Stossendes. In bezug auf das Botschaftsgebäude in London fällt auf, dass der unverhältnismässig hohe Posten "Unvorhergesehenes" voll ausgeschöpft wurde. Hätten die Mehrleistungen seinerzeit nicht bewilligt werden müssen? Um der anhaltenden Teuerung zu begegnen, wären während der Bauzeit Einsparungen vorzunehmen gewesen. Man kommt nicht um den Eindruck herum, dass die Verwaltung einmal gesprochene Kredite voll ausschöpft.

H. Schürch: Ist die in Tokio geplante Klimaanlage unbedingt erforderlich?

M. Gautier: En général, je défends, au niveau fédéral, une politique d'économie stricte. Dans ce cas particulier, en revanche, je suis favorable à l'acceptation de ces crédits car nous devrions nous montrer bien plus larges qu'à l'accoutumée dans le domaine de nos services diplomatiques.

H. Janner: (Zu H. Bürer) In den beiden Obergeschossen des Kanzlei-gebäudes in Tokio sind Reservebüros vorgesehen. Da auf längere Sicht nicht mit einer erheblichen Zunahme des Botschaftspersonals zu rechnen ist, dürften diese Reserven langfristig ausreichen. Wir würden nur im äussersten Fall auf die im Erdgeschoss liegende Dienstwohnung zurückgreifen.

Das Raumprogramm entspricht weitgehend den Richtlinien des EFZD. Dabei musste allerdings dem Publikumsverkehr Rechnung getragen werden.

(Zu H. Schürch) Die klimatischen Verhältnisse im Sommer rechtfertigen eine Klimatisierung der Räume. Aber auch die Filtrierwirkung dieser Anlage ist angesichts der starken Luftverschmutzung in dieser Grossstadt dringend erforderlich.

H. Huber: (Zu H. Bürer) Wir haben bewusst auf die Berechnung des Kubikmeterpreises verzichtet, da sich für dieses Bauobjekt keine Vergleichsmöglichkeiten bieten. Ins Gewicht fallen dabei namentlich die schlechten Baugrundverhältnisse sowie umfangreiche Erdbebenmassnahmen.

(Zu H. Gautier) Verschiedene Besichtigungen im Ausland zeigten, dass unsere diplomatischen Vertretungen, im Vergleich zu andern Auslandsmissionen, im allgemeinen recht bescheiden ausgestattet sind.

(Zu H. Bürer und H. Nebiker) Da die Baukosten für die Botschaft in London auf einer pauschalen Schätzung beruhte, musste die Rubrik "Unvorhergesehenes" entsprechend erhöht werden. Im Zuge des Baubewilligungsverfahrens waren nachträglich kostspielige Fassadenänderungen (Georgian Style) erforderlich, die allein einen Mehraufwand

- 5 -

von Fr. 482'600.- bedingten. Im weitem verursachten verschärfte feuerpolizeiliche Vorschriften, verstärkte Sicherheitsmassnahmen und der ursprünglich nicht vorgesehene Bau einer Notstromanlage zusätzliche Mehrausgaben.

Da wir für das Bauvorhaben in Tokio mit dem Architekten an Ort und Stelle einen detaillierten Kostenvoranschlag erarbeitet haben, konnte die Position "Unvorhergesehenes" entsprechend tiefer angesetzt werden, als dies beim Botschaftsgebäude in London der Fall war.

Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen

Titel und Ingress: angenommen

Art. 1: angenommen

Art. 2: Der teuerungsbedingte Zusatzkredit beträgt
1'735'000 Franken.
angenommen

Art. 3: angenommen

Die Kommission stimmt dem Bundesbeschluss oppositionslos zu.

Berichterstatter: H. Hofer (deutsch), H. Wyler (französisch)

- - - - -

- 6 -

76.048 n Seeschiffahrt. Bundesgesetz und Abkommen
 Navigation maritime. Loi et convention

H. Bohnert: Die vorgeschlagene Neuregelung des Seeschiffahrtsgesetzes gestattet es den schweizerischen Seeschiffahrtsunternehmen, in Zukunft vermehrt ausländisches Fremdkapital für die Beschaffung und den Unterhalt der Schiffe zu investieren. Zwar sieht ein Bundesbeschluss eine Garantie vor, die es den Reedern gestattet, in der Schweiz Bankkredite zu erhalten, die rund 0,5 Prozent billiger sind. Mit Recht wird aber darauf hingewiesen, dass sich der Konkurrenzkampf unter den Staaten mit eigenen Werften verstärkt hat und beispielsweise Japan und Brasilien sehr günstige Bedingungen offerieren. Zudem dürfte sich diese Lockerung auch vorteilhaft auf das Währungsrisiko auswirken, nachdem diese Geschäfte stets in fremden Währungen abgewickelt werden.

Die Möglichkeit der Auslandsfinanzierung wird allerdings bei 50 Prozent des Schiffswertes begrenzt. Der rein schweizerische Charakter der Schiffahrtsgesellschaften und die Neutralität unserer Flotte wird dadurch nicht tangiert. Unsere Nationalitätsvorschriften bleiben immer noch wesentlich strenger als diejenigen anderer Seefahrtsnationen.

Die vorgeschlagene Zulassung von ausländischem Fremdkapital ist mit einer verstärkten Kontrolle verbunden. Der Schiffseigentümer hat die vollständigen Finanzierungsunterlagen der Seeschiffahrtskommission und dem Schweizerischen Seeschiffahrtsamt zur Genehmigung zu unterbreiten.

In der gleichen Botschaft ersuchen wir Sie, der Ratifikation des Internationalen Uebereinkommens über die Schiffsvermessung zuzustimmen. Mangels eigener Vermessungsvorschriften mussten schweizerische Seeschiffe nach den englischen oder mit diesen verwandten Regeln vermessen werden. In Häfen gewisser Länder waren Neuvermessungen nach den dortigen nationalen Vorschriften notwendig. Durch das Uebereinkommen wird ein international anerkannter Schiffsmessbrief geschaffen, der in den 24 Staaten, die das Uebereinkommen bis heute ratifiziert haben, anerkannt wird. Die schweizerischen Reeder haben an diesem Abkommen alles Interesse.

Schliesslich bitten wir Sie um Zustimmung zu drei Aenderungen des Internationalen Uebereinkommens zur Verhütung der Verschmutzung der See durch Oel. Es handelt sich dabei um strengere Vorschriften betreffend das Ablassen von Oel und Oelrückständen, wobei gewisse Gebiete in der Nähe der Uferzone oder von Inseln besonders geschützt werden. In letzter Zeit hatten wir zweimal ausländische Hinweise erhalten, dass schweizerische Schiffe die bestehenden Bestimmungen nicht eingehalten hätten.

M. Fontanet: Quel est l'usage et le tonnage des navires helvétiques?

- 7 -

M. Bohnert (à M. Fontanet): 29 bateaux avec 300'000 tonnes. Une douzaine effectuent le service de ligne, c'est-à-dire qu'ils ont des départs réguliers (Europe-Afrique, Italie-Espagne, Afrique du Nord-Afrique de l'Ouest). Le reste des bateaux sont affrétés selon les offres de cargaisons, ils voyagent dans le monde entier avec une certaine concentration entre l'Amérique du Nord et du Sud, entre l'Australie et le Japon.

H. Gut: Im Zuge einer Diskussion über den geplanten Zusammenschluss der Wasserstrassen Ost- und Westeuropas wurde die Befürchtung geäußert dass gewisse ausländische Schiffahrtsbesitzer mit Hilfe sog. Briefkastenfirmen in der Schweiz sich als schweizerische Schiffbesitzer ausgeben könnten. Besteht diese Gefahr auch in der Seeschifffahrt ?

H. Bohnert: Bisher bestand auf dem Rhein kein Bedürfnis, Flaggenvorschriften aufzustellen. Aufgrund der Mannheimer Akte gilt der Rhein als einheitliches Wirtschaftsgebiet. Mit der Eröffnung des Main-Donau-Kanals (vorgesehen für 1980) werden sich neue Probleme stellen, da die westeuropäischen Schiffahrtswege z.B. auch sowjetischen Schiffen offen stehen werden. Man sucht gegenwärtig nach Kriterien für eine strengere Abgrenzung der Staatsangehörigkeit, was auf dem Weg multilateraler Vereinbarungen geschehen muss. Ob in derartigen Abmachungen auch nationale Vorschriften über die Niederlassung Platz finden, bleibt eher fraglich. Die Rhein-Zentralkommission hat bisher noch keine Lösung dieses Problems gefunden.

H. Gut: Schweizerischerseits besteht doch sicher ein eminentes Interesse an der Firmenwahrheit und -klarheit.

H. Bohnert: Ich teile diese Auffassung. Es bleibt zu hoffen, dass die westeuropäischen Staaten in dieser Frage eine geschlossene Haltung einnehmen. In einigen Staaten besteht allerdings die Tendenz, bilaterale Vereinbarungen zu treffen. Solange keine Vorschriften bestehen, werden wir in bezug auf die Niederlassung und wirtschaftliche Beteiligung östlicher Staaten an Schiffahrtsunternehmungen machtlos bleiben. Das europäische Abkommen von 1965 über die Registrierung von Binnenschiffen basiert lediglich auf dem Hafen- und Sitzprinzip und enthält keine Kriterien über die wirtschaftliche Zugehörigkeit.

Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen

Die Kommission stimmt dem Gesetzesentwurf (S. 15 ff. der Botschaft, deutscher Text) und dem Bundesbeschluss (S. 29 der Botschaft, deutscher Text) oppositionslos und in globo zu.

Schriftliche Berichterstattung

Tour d'horizon

Sicherheitspolitik in Europa

H. Friedrich: Erfolgt die Ankündigung von militärischen Manövern gemäss der Schlussakte von Helsinki von östlicher Seite tatsächlich vollständig?

Welches sind die Beweggründe für die Auffassung, die Belgrader Konferenz nicht in ein Tribunal zu verwandeln und wie verträgt sich diese Haltung mit dem Konferenzziel, den Stand der Durchführung der Schlussakte zu überprüfen? Wäre es nicht gerade die Aufgabe der Schweiz, mindestens auf Verstösse aufmerksam zu machen?

Was werden sich der Westen und die Neutralen einfallen lassen müssen, um die Initiative in der Hand zu behalten?

H. Hofer: Welchem Zweck dient das für die nächsten Monate geplante Treffen der neutralen und der blockfreien Staaten Europas in Belgrad und welche Staaten nehmen daran teil?

M. Graber: A notre connaissance, il n'y a plus eu de monceaux non-annoncées à partir du moment où la décision a été prise à l'Est de les annoncer.

Si les sept pays, neutres et non-alignés, qui se concertent à Belgrade, se constituaient en tribunal, il en résulterait une espèce de relance de la guerre froide. Mais tout porte à croire qu'ils ne contrôlent pas l'application de la déclaration d'Helsinki dans un esprit de confrontation. D'ailleurs, ces pays ont déjà donné la preuve de leur utilité et de leur bonne volonté durant la phase préparatoire de la Conférence d'Helsinki, à Genève.

H. Müller-Bern: Lassen sich aufgrund der heutigen technischen Möglichkeiten militärische Manöver überhaupt noch verheimlichen?

H. Bundesrat Graber hat auf die Gefahr eines erneuten Ausbruchs des Kalten Krieges hingewiesen, falls die Belgrader Konferenz in ein Tribunal verwandelt würde. Ist dieser Krieg hüben und drüben heute nicht bereits weitgehend im Gange?

M. Fontanet: Notre délégation à Belgrade ne va-t-elle pas saisir cette occasion pour entreprendre une action commune visant à combattre l'espionnage politique et économique tel qu'il se pratique actuellement en Europe occidentale?

M. Graber: Il est évident qu'il existe des moyens techniques pour déceler des mouvements de troupes. Les satellites sont le moyen le plus courant et le plus efficace.

M. Müller craint un nouveau climat de guerre froide. Ses propos sont un peu pessimistes. Personne ne pense que le traité d'Helsinki changera radicalement les comportements, les ambitions et les vues idéologiques des Etats. Il faut remarquer d'ailleurs que les "effets de verbe" peuvent tendre momentanément les relations internationales:

- 9 -

l'élection à la présidence des Etats-Unis modifie inmanquablement le comportement et les propos de l'actuel président, par exemple. Cela ne saurait vraisemblablement aggraver la situation internationale.

Quant à l'espionnage, il est utopique de penser qu'un traité soit à même de le limiter. C'est un aspect un peu cynique de la politique étrangère mais il faut en prendre son parti. L'espionnage est une institution permanente que personne ne peut déraciner.

H. Hofer: Die Spionagetätigkeit steht nach den kürzlichen Ereignissen wiederum im Mittelpunkt der öffentlichen Diskussion. Mit Recht wird auf den Unterschied zwischen der gegenseitigen Spionagetätigkeit der beiden Supermächte und der Spionagetätigkeit einer Supermacht gegenüber einem friedlichen Kleinstaat wie die Schweiz aufmerksam gemacht. Die Politik der Sowjetunion verträgt sich jedenfalls schlecht mit dem Geist von Helsinki.

Frau Josi Meier: Zwischen Griechenland und der Türkei sind neue Spannungen aufgetreten. Wie beurteilt das EPD die dortige Lage?

M. Graber: Je répondrai en faisant deux remarques. Nous avons rappelé, à Helsinki, et ici aussi, qu'il est illusoire de parler de sécurité aussi longtemps que des mesures militaires efficaces ne seraient pas prises en matière de désarmement.

La tension entre les deux pays dont faisait allusion Madame Meyer ne remet pas en question la déclaration d'Helsinki mais bien plutôt l'Alliance atlantique.

H. Hofer: Auch Schlichtungsbemühungen des Europarates blieben erfolglos.

Italien

H. Friedrich: Tangiert der Unglücksfall von Seveso die diplomatischen Beziehungen zu Italien?

M. Graber: Cette affaire a créé un climat qui n'est pas favorable à la Suisse. Mais il serait faux d'en déduire que nos relations bilatérales s'en trouveraient gravement affectées. Pour dissiper toute espèce d'hostilité, le Président de la Confédération a écrit au chef du gouvernement italien en lui précisant que nous étions disposés à venir en aide à la région de Seveso dans la mesure où l'Italie le souhaiterait. Sa réponse est aimable: il n'y a donc pas de crise entre nos deux pays à propos de cette affaire.

H. Müller-Bern: Wie ist die Ausführung Bundesrat Grabers zu verstehen, dass die "indirekte" Machtbeteiligung der PCI eine Falle für diese darstelle?

- 10 -

M. Graber: On ne peut pas compromettre les communistes italiens au gouvernement s'ils ne le souhaitent pas. Leur position actuelle leur paraît plus confortable. Elle leur permet notamment d'arracher quelques concessions dans le domaine social à un gouvernement qui a besoin de leur bienveillance. Ils se dégagent donc de toutes responsabilités gouvernementales. On pourrait espérer qu'ils se sentent gênés par leur rôle et du même coup un peu responsables du gouvernement.

Spanien

H. Hofer: Welche Ergebnisse zeitigte der kürzliche Besuch des spanischen Aussenministers in der Schweiz?

M. Graber: Au cours de cette visite, le ministre des affaires étrangères espagnol a essentiellement passé en revue les relations de son pays avec ses voisins, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, les pays de la Communauté et les Etats-Unis, etc. Premièrement, l'Espagne a d'excellents rapports avec le Portugal: le pacte passé en 1939 sera renouvelé, en d'autres termes peut-être. Les relations entre ces deux pays sont d'autant plus excellentes qu'ils se tournent, tout les deux, vers l'Europe avec les mêmes perspectives.

Deuxièmement, l'Espagne ne croit pas que son différend avec le Maroc à propos du Sahara espagnol s'aggraverait, au contraire. Cela dépendra en définitive de l'Algérie avec laquelle l'Espagne est d'ailleurs en bons termes. Le ministre espagnol a relevé que son pays n'avait pas abandonné sa souveraineté sur ce territoire, étant donné qu'elle ne l'avait jamais exercée. Elle a simplement cédé au Maroc l'administration territoriale.

Troisièmement M. Oreja a exprimé très clairement le voeu de son pays: se tourner résolument vers l'Alliance atlantique et les communautés européennes. Comme membre de l'AELE, nous avons tenu à connaître l'état de leurs négociations avec les nouveaux membres de la Communauté, étant donné que notre pays pourrait en être désavantagé. L'Espagne reconnaît ce problème. Elle est d'avis qu'il appartient à la Suisse de relancer l'AELE en vue d'harmoniser la réduction des tarifs douaniers entre les pays concernés.

Quatrièmement, le ministre espagnol a réaffirmé leurs liens d'amitié avec les pays arabes. Cependant, il n'a pas caché son souhait de voir se normaliser les relations entre l'Espagne et Israël. Or, pour ne pas s'aliéner l'amitié arabe, cela ne peut s'effectuer qu'en saisissant un prétexte opportun.

Cinquièmement les rapports espagnols avec l'Amérique du sud sont excellents pour des raisons historiques déjà. Les Espagnols envisagent de les renforcer sur le plan économique. Ce qui leur manque c'est, en revanche, les capitaux nécessaires pour investir massivement dans ces pays. Ils souhaitent à ce propos l'aide de pays tiers. D'autre part le gouvernement espagnol envisage d'établir des relations avec le Mexique, qui est le seul pays au monde qui entretient encore des relations officielles avec "le Gouvernement de l'Espagne républicaine". Cela ne se fera pas d'un jour à l'autre, mais le délai ne sera pas très long.

- 11 -

Sixièmement en politique intérieure, on doit relever la volonté du gouvernement actuel pour rejoindre assez vite les régimes démocratiques et pluralistes de l'Europe occidentale. Ce processus s'effectuera en deux étapes importantes. Premièrement, en fin de cette année ou au début de 1977, le référendum par lequel les principes fondamentaux de la nouvelle constitution seront probablement présentés; deuxièmement les élections des Cortes prévues pendant le premier semestre de 1977 et auxquelles participeront les partis qui auront demandé leur légalisation. Cependant il y a le cas particulier du parti communiste, auquel le gouvernement actuel n'a pas autorisé le retour de son secrétaire général, dans le but de ne pas irriter certains chefs militaires encore influents. Mais, d'après M. Orega, c'est une question de temps: les Chambres librement élues l'année prochaine normaliseront certainement cette situation, achevant en quelque sorte l'oeuvre de démocratisation. Ce qui préoccupe le ministre espagnol c'est bien de savoir si la mise en place d'institutions semblables à celles de l'Europe occidentale réussira dans ce pays où les formations politiques sont innombrables.

En conclusion, je crois que nous pouvons faire confiance à ce gouvernement qui nous paraît très homogène. Il est formé d'hommes d'une génération qui n'a pas connu la guerre d'Espagne, et qui sont fermement animés du désir d'accomplir les réformes visant à libéraliser le régime politique, sur le modèle de nos Etats occidentaux.

Portugal

H. Hofer: Die seinerzeitige Ausweisung General Spínolas aus der Schweiz erscheint heute nach seiner Rückkehr nach Portugal in einem etwas merkwürdigen Licht.

M. Graber: Le général de Spínola a été admis à séjourner à Genève sous certaines conditions, à savoir qu'il devait s'abstenir de toute activité politique dirigée contre le gouvernement d'un pays avec lequel nous entretenons des relations normales. Or, il n'a pas respecté cet engagement. Des informations absolument incontestables, dont disposait le Département de justice et police, ont démontré qu'à deux reprises (achats d'armes en République fédérale allemande) cet engagement n'a pas été tenu. Il n'y avait plus d'autre issue que de le renvoyer. Cette décision n'a d'ailleurs pas été mal accueillie au Portugal.

OSTEUROPA

M. Dupont: Est-ce que les déclarations d'indépendance des partis communistes européens à l'égard de celui de l'URSS sont simplement une tactique pour s'approcher du pouvoir en Europe ou s'agit-il d'une manifestation d'indépendance crédible?

- 12 -

H. Friedrich: Sind die im Begriff "Eurokommunismus" zum Ausdruck gebrachten Unabhängigkeitsbestrebungen der westeuropäischen kommunistischen Parteien nicht mehr als nur Taktik, sondern bis zu einem gewissen Grad echt?

Bestehen konkrete Vorstellungen über die Entwicklung der Lage in Jugoslawien im Falle des Ablebens von Staatschef Tito?

H. Muheim: Ich bitte um eine Stellungnahme zu den neuesten Erklärungen von Staatspräsident Ceaucescu, die in einem gewissen Gegensatz zu den bisherigen Autonomiebestrebungen Rumäniens stehen.

H. Hofer: Schon wenige Tage nach der Konferenz von Berlin scheint sich auch in Moskau eine Wende zu einem härteren Kurs anzubahnen.

M. Graber: On en est réduit aux hypothèses. Il est quasiment impossible de connaître avec quelques détails la politique de ces pays, car celle-ci est souvent formulée en termes contradictoires. Comment pouvez-vous avec de pareils régimes déceler les raisons de tels comportements ou de telles tactiques? Prenons le cas du communisme italien, jusqu'à quand M. Berlinguer sera-t-il le secrétaire général de ce parti? Nul ne le sait. Il est cependant plus intéressant de constater qu'il y a autour de M. Berlinguer une gamme d'hommes préparés pour chaque circonstance ou à peu près. Il est donc impossible de construire une hypothèse valable sur la base des propos tenus par un seul leader communiste. Autre exemple: l'attitude de M. Marchais après son entretien avec M. Berlinguer. D'autre part, dans quelle mesure un parti peut avoir un comportement futur "libre" étant donné que depuis un certain nombre d'années, il tient un langage déterminé auprès de ses électeurs? S'il change d'attitude il court le risque de décevoir et de détourner une partie de ceux-ci. Autre question: dans quelle mesure la participation des communistes au gouvernement italien constituait-elle un danger pour l'Occident? Ce sont toutes de vraies questions mais auxquelles il n'est possible de répondre qu'intuitivement.

NAHER OSTEN

M. Dupont: Kadhafi est accusé, par un certain nombre de pays, d'encourager un terrorisme international. Kadhafi est-il l'homme fort de la Lybie et quelles relations la Suisse entretient-elle avec ce pays?

M. Graber: De l'avis des pays voisins de la Lybie, il ressort clairement que le pouvoir de ce pays est dans les mains de Kadhafi. Quelque soit le caractère extravagant du personnage, il semble bien avoir le pouvoir et la reconnaissance de la nouvelle génération. Les relations entre nos deux pays sont correctes.

M. Dupont: Peut-on nous faire un bref rapport oral sur la Conférence de Colombo à laquelle d'ailleurs la Suisse a participé à titre d'invité?

- 13 -

M. Marquard: Cette conférence a été un événement important pour trois raisons initiales. Premièrement elle était forte de 85 délégations. Deuxièmement elle a été précédée d'une réunion de tous les ministres des affaires étrangères des pays participants. Enfin 34 chefs d'Etat et de gouvernement y ont participé.

Compte tenu de l'importance de cette conférence, l'intention de notre délégation était de faire acte de présence et de se montrer solidaire des problèmes préoccupants ce mouvement. Notre présence a été remarquée et appréciée.

C'était surtout pour notre pays un excellent poste d'observation. Nous avons pu assister, contrairement à l'usage dans ce genre de conférence, aux discussions qui précèdent la prise de position de groupe. Nous avons pu, en particulier, assister aux travaux de la commission politique et à ceux de la commission économique ainsi qu'au comité de rédaction. Enfin, il faut relever l'utilité d'une telle présence si l'on pense aux contacts multiples que nous pouvons y établir. En particulier nous connaissons un peu mieux l'attitude des pays en voie de développement à l'égard du dialogue Nord-Sud, qui est en ce moment bloqué.

La commission politique a perdu énormément de temps à discuter deux grands problèmes: la situation du Sahara occidental et celle du Liban. Il fallait éviter le départ d'une délégation insatisfaite. Il en est résulté un grand retard: nous n'avons même pas eu le temps d'étudier en détail les résolutions résumant les décisions de Colombo.

En revanche la commission économique a fait un meilleur travail, du fait que les vues des participants étaient au départ plus concordantes. Cette commission a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la position des non-alignés en développant ce qu'ils appellent "l'autonomie collective". Celle-ci, consiste à développer entre eux une collaboration économique et politique visant à augmenter l'influence des non-alignés auprès des pays industrialisés. Cette idée d'autonomie collective comporte des risques, non seulement pour les pays qui n'en font pas partie, - même si nous avons toujours dit que ces pays devaient se développer par eux-mêmes, - mais aussi pour ces pays non-alignés eux-mêmes. Cela peut y provoquer certaines dissensions. En effet, le mouvement des non-alignés est d'abord une expression politique des pays en voie de développement; les questions économiques sont l'apanage d'un autre groupe: le groupe des 77, comprenant en fait 1 à 3 Etats parmi lesquels se trouvent des pays qui ne sont pas membres des non-alignés: l'Iran, le Pakistan, le Brésil, par exemple. Il peut donc y avoir des frictions entre le groupe des non-alignés et celui des 77. Le deuxième risque, déjà évoqué plus haut, est que la mise au point de cette autonomie collective favorise des mesures discriminatoires à l'égard de pays industrialisés. Il ne faut tout de même pas peindre le diable sur la muraille, mais simplement retenir de ces nouvelles idées économiques l'intention de leurs auteurs qui veulent parvenir, au niveau mondial, à des négociations plus équilibrées entre eux et les pays industrialisés.

Il ne fait pas de doute que ce mouvement des non-alignés est désormais une composante importante de l'équilibre international. Du reste l'accroissement constant du nombre de ses membres témoigne du désir de nombreux états, petits ou moyens qui désirent protéger ou atteindre leur souveraineté nationale, en préservant un maximum de liberté interne et externe. Il faut aussi relever que ce mouvement a obtenu un certain nombre de succès: il a été à l'origine de la première conférence sur le commerce et le développement de laquelle est né le groupe des 77. C'est également lui qui a été à l'origine des deux sessions extraordinaires de l'assemblée des Nations Unies, consacrées à un nouvel ordre économique mondial. Ce groupe constitue donc un pôle d'attraction. Tous les pays qui ont accédé à l'indépendance ont demandé simultanément leur adhésion aux Nations Unies et au groupe des non-alignés.

Enfin on doit remarquer qu'au sein de ce mouvement un groupe de radicaux très fermes s'oppose à un groupe de modérés. Or les nouveaux arrivants sont en général des radicaux: le Vietnam, l'Angola par ex. De sorte que le climat de la prochaine conférence, qui aura lieu de surcroît à Cuba, sera certainement moins favorable aux modérés.

H. Gut: Hat der Iran an der Konferenz von Colombo teilgenommen? Wurden an diesem Treffen der Blockfreien nicht auch Dinge an uns herangetragen, auf die wir gar nicht erpicht sind?

Unsere Teilnahme an der Konferenz von Colombo ist in der Presse nicht überall auf Zustimmung gestossen. Wir werden es wahrscheinlich genau überlegen müssen, ob wir an einem weiteren Treffen der Blockfreien, z.B. in Kuba, wieder als Gast teilnehmen wollen.

H. Hofer: Wie wird sich die Schweiz im Falle einer Radikalisierung der Gruppe der Blockfreien verhalten?

M. Marcuard: Nous avons assisté à cette conférence à titre d'invité, aux côtés de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. D'autre part, on a apprécié la présence suisse parce que l'on considère notre pays comme "le plus neutre des neutres" et que nous avons porté intérêt à leurs problèmes. D'autre part, le statut même d'invité ne nous engage pas du tout: en aucune façon on a tenté d'exercer des pressions sur nous. De plus, notre présence à Colombo n'a donné lieu à aucune fausse interprétation.

M. Graber: Un pays comme le nôtre, qui prétend définir d'une façon autonome son comportement, à besoin parallèlement d'une autonomie dans l'information. Comment voulez-vous diriger la "barque politique d'un pays" si vous n'êtes pas dans tous lieux où la politique s'élabore et où les grandes réunions mondiales s'opèrent? Nous devons saisir l'importance qu'il y a de comprendre par nos propres observateurs ce qui se passe et ce qui se prépare; quelles sont les réactions des uns et des autres? Quelles sont les divergences entre modérés et radicaux au sein du groupe des non-alignés, par exemple? C'est dans notre intérêt direct comme dans celui de nos voisins qui sont d'ailleurs enchantés de nous y voir en observateur attentif. En fait nous ne sommes suspects à personne sauf auprès de notre opinion publique, laquelle craint instinctivement des contacts de cette nature, pour la poursuite de notre politique de neutralité. Bref, partout où nous pouvons aller, nous devons y aller pour notre plus grand profit et celui de l'Occident industriel.

Stand und Perspektiven des Nord-Süd-Dialogs

M. Zwahlen: Le climat du dialogue Nord-Sud s'est détérioré ces derniers mois. Les dernières conférences, celle de Vancouver sur l'habitat et celle de Genève sur le travail, se sont politisées, en ce sens qu'elles ont traité de sujets non prévus à leur ordre du jour. Nous pensons que les périodes de tension et de relâchement des relations Nord-Sud sont une conséquence d'un réaménagement des relations économiques internationales. En particulier, les travaux préparatoires de la Conférence ministérielle de Paris ont permis de passer d'une réunion censée ne traiter que de l'énergie à une conférence qui a finalement abordé l'ensemble des relations économiques internationales. Quatre commissions ont été créées. La première sur l'énergie, la deuxième sur les produits de base, la troisième sur le développement et la quatrième sur les questions financières.

La Suisse a participé de plein droit à deux d'entre elles, celle de l'énergie et celle des questions financières. Pour les deux autres commissions, nous sommes observateurs.

La première phase des travaux de la conférence Nord-Sud, de décembre à juillet a été essentiellement analytique; en ce sens, qu'on a passé en revue les grands problèmes avec une incidence Nord-Sud qui font l'objet des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Cette phase a été utile car elle a permis de mieux comprendre de part et d'autre, et dans une atmosphère sereine, les points sur lesquels une meilleure compréhension et des progrès devaient être réalisés. Certains pays en voie de développement ont peut-être été frustrés: ils s'attendaient trop rapidement à des progrès concrets. En fait des progrès ont, quand même, été réalisés. Par exemple, dans la commission financière, nous avons facilité l'accès des pays en voie de développement au marché des capitaux des pays industrialisés. En outre, nous sommes arrivés à mettre sur pied une meilleure protection de l'investissement dans ces pays. Comme gros investisseur, nous ne devons pas négliger le progrès réalisé malgré tout.

La phase-charnière s'est déroulée en juillet. La conférence devait se réunir au niveau des hauts fonctionnaires pour faire un bilan provisoire. Alors que cette réunion devait marquer naturellement le passage de la phase analytique à une phase débouchant sur l'action, un événement a tout interrompu. Sous la pression de l'Algérie, de la Jamaïque et du Mexique, les hauts fonctionnaires ont dû élaborer des programmes de travail pour la deuxième phase qui ont été refusés par les pays industrialisés. Car nous étions de l'avis qu'il fallait s'en tenir au programme en cours, qu'un processus de décantation était nécessaire et qu'enfin c'était aux commissions de dresser les points prioritaires. Nous avons ajourné le travail des hauts fonctionnaires mais en reportant la difficulté au niveau des commissions qui siégeaient immédiatement après. Or, celles-ci n'ont pas réussi de remplir le mandat imposé. De ce fait, la Conférence a ajourné ces travaux.

Il y a eu mésentente sur deux points, prioritaires pour les pays en voie de développement: l'endettement des pays en développement et la protection du pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole et de produits de base, c'est-à-dire le fameux problème de l'indexation de ces produits pour éviter une détérioration des termes de l'échange.

- 16 -

Sur le problème de l'endettement, les formules des pays en voie de développement visaient à préjuger le résultat des négociations futures et à obtenir en fait une solution de désendettement généralisé, et immédiat pour les pays en développement les plus sérieusement touchés. Les pays industrialisés, notamment la CEE et les Etats-Unis, ont proposé des formules rejetant toute solution généralisée assignant à la conférence Nord-Sud l'élaboration de règles pour l'examen des cas d'endettement les plus graves.

En fait les formules n'ont pas masqué les divergences: la conférence a interrompu ses travaux sur ce point malgré les entreprises conjuguées du Canada, de la Suède et de la Suisse pour trouver une solution sans céder quoi que ce soit sur le fond. C'était une solution de procédure.

Deuxième difficulté: l'indexation. Nous ne l'avons pas abordée parce que la conférence a suspendu ses travaux sur le premier point. Nous avons le sentiment que l'indexation a été demandée par les producteurs de pétrole et de produits de base pour bloquer les travaux des quatre commissions et que leurs exigences sur ce point-là sont moindres que sur le problème de l'endettement.

Nous en arrivons au moment de Colombo, où naturellement, les non-alignés ont évoqué les problèmes Nord-Sud. Notre présence à Colombo nous a permis d'avoir une idée de première main sur les rapports de force et l'atmosphère au sein des non-alignés. Ces informations nous ont permis véritablement de renseigner nos partenaires industrialisés. Ils nous en sont très reconnaissant car il y a, maintenant, une stratégie à développer pour la suite des travaux.

A Colombo les non-alignés ont déclaré poursuivre le dialogue. C'est un élément positif. Cela veut aussi dire que les modérés l'ont emporté sur les radicaux. Cela ne veut pas dire pour autant que notre tâche soit facilitée, car nous en arrivons à un point où la volonté politique des uns et des autres va être testée concrètement. La victoire des modérés n'est pas complète, car sur le fond des problèmes la déclaration des non-alignés maintient intégralement les exigences des pays en développement. Ainsi ces derniers restent fidèlement attachés à la formulation du nouvel ordre économique international, en allant cette fois, un peu plus loin en soulignant le problème de l'"autonomie collective", laquelle leur permettra de renforcer leur pouvoir de négociation auprès des pays industrialisés. Ce renforcement n'est certainement pas dangereux à court terme, mais si les pays de l'OPEP devaient mettre*partie de leurs fonds pour constituer certains cartels de produits de base, alors, de telles déclarations pourraient être sérieuses pour toutes les économies occidentales.

Cela dit, le problème de l'endettement reste posé. Nous en sommes maintenant dans une phase d'intenses consultations diplomatiques. Les pays industrialisés qui font partie de la conférence Nord-Sud se consultent régulièrement, les 85 non-alignés sont aussi en contact constant et le dialogue se fait pour l'instant par l'intermédiaire des coprésidents de la conférence, M. Pérez Guerrero pour les pays en voie de développement et M. Mac Eachen pour les pays industrialisés.

*une

- 17 -

Ces conciliabules dureront probablement jusqu'au moment où l'on arrivera à un compromis, qui permette la reprise de la conférence. Je crois aussi, que nous avons intérêt à avoir une période de tranquillité en Occident pour pouvoir réfléchir entre nous. Une tranquillité qui est nécessaire pour des raisons politiques aussi: les élections américaines, les élections allemandes, la situation monétaire difficile de la France. Ces éléments ne favorisent pas un déblocage de la conférence.

Lors d'un exposé de M. le Conseiller fédéral Graber, nous avons insisté sur les raisons qui militaient en faveur d'une attitude ouverte de la Suisse à l'égard du "dialogue". Ces raisons demeurent toujours valables.

La première est d'abord qu'il est désirable que les relations économiques internationales, si elles doivent être réaménagées, le soient avec nous plutôt que contre nous, au moyen de révolutions qui se font nécessairement contre l'Occident.

La deuxième raison est que la formule du dialogue restreint, surtout lorsqu'on en est, permet de compléter très utilement son information.

La troisième raison c'est que moins que jamais nous ne pouvons écarter d'un revers de main le poids politique des pays en voie de développement dans leurs revendications économiques mondiales.

La quatrième raison c'est que nous avons un intérêt primordial à poursuivre le dialogue sur l'énergie. Par le "dialogue" nous avons su rendre davantage coresponsables les pays producteurs de pétrole sur leurs décisions. Nous avons eu des hausses de prix modérées depuis que la conférence existe.

La situation de la Suisse n'est comparable à celle d'aucun autre pays industriel. Elle ressemble un peu à celle du Marché commun, mais pas entièrement. Nous avons donc une position propre à défendre et à faire valoir. Enfin, si nous arrivons à maintenir un dialogue, peut-être pourrons-nous éviter que les non-alignés et les pays en voie de développement ne glissent toujours plus vers une économie calquée sur les modèles communistes ou chinois.

Schweizerische Interessen im südlichen Afrika

H. Hofer: Der Bundesrat hat unserer Kommission heute einen ausführlichen schriftlichen Bericht unterbreitet.

- 17a

Frage Gut: Kommende Generalkonferenz der UNESCO

M. Graber: Le texte auquel se réfère la première question de M. Gut a pour titre officiel "Projet de déclaration concernant les principes fondamentaux de l'emploi des moyens de grande information en vue du renforcement de la paix et de la compréhension internationale et de la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid". (vgl. Anhang). Il n'est pas sans importance de noter que c'est d'un projet de simple déclaration qu'il s'agit et non pas d'une convention à laquelle les Etats membres de l'UNESCO seraient invités à adhérer ni même d'une recommandation leur proposant de suivre certaines lignes de conduite. Ce n'est pas pour minimiser la portée politique de l'instrument en question que nous tenons à relever cette différence, mais pour préciser que son acceptation ne créerait, pour notre pays, aucune obligation légale. Elaboré par une conférence d'experts en décembre 1975, le projet de déclaration sera soumis à la Conférence générale de l'UNESCO qui se réunira au mois de novembre prochain à Nairobi.

Sans mentionner le terme de sionisme, le texte n'en contient pas moins la condamnation implicite, en rappelant dans l'un des 17 alinéas de son préambule "toutes les résolutions, notamment les résolutions 1904, 3151 et 3379, de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de racisme et de discrimination raciale". Or la résolution No 3379 de l'Assemblée générale de l'ONU assimile le sionisme à une forme de racisme.

Lors de la conférence d'experts de l'année passée, la délégation suisse s'est prononcée contre l'insertion - proposée par la Yougoslavie - de ce paragraphe dans le projet de résolution. Un certain nombre d'autres pays - dont l'Autriche, la Suède et la Finlande - se sont également opposés à l'amendement yougoslave, qui fut pourtant adopté grâce aux voix de la plupart des représentants du tiers monde et des pays communistes.

A la prochaine Conférence générale de l'UNESCO, de nouveaux efforts visant à éliminer le paragraphe contesté seront sans doute entrepris et notre délégation ne marquera pas de s'y associer. Dans l'hypothèse - hélas fort vraisemblable - d'un nouvel échec, nous ne serions pas en mesure d'approuver le texte en question.

A vrai dire, le projet de déclaration contient, sous sa forme actuelle, d'autres dispositions encore qu'il nous serait tout aussi impossible d'accepter. Certains de ses passages sont en effet empreints d'une tendance à l'étatisme contraire à nos conceptions libérales en matière d'information. Déjà l'usage qui est fait du terme "emploi" dans le titre de la déclaration ("... les principes fondamentaux de l'emploi des moyens de grande information en vue du renforcement de la paix ...") est révélateur à cet égard. On doit en outre citer l'article III, stipulant que

"... les Etats et les organes d'information ont le droit de diffuser, au-delà de leurs frontières, des comptes rendus des événements nationaux.",

ou encore l'article X, dont la teneur est la suivante:

"Les Etats, institutions ou groupements qui considèrent que la diffusion de nouvelles erronées leur porte un préjudice grave dans leur action en vue du renforcement de la paix et de la compréhension internationale et dans leurs efforts pour combattre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid doivent avoir la possibilité de rectifier ces nouvelles par l'intermédiaire des moyens de grande information".

Le fait que les "libertés d'expression, d'information et d'opinion" soient qualifiées, dans le préambule de la déclaration, de "droits fondamentaux de l'homme" et que "le libre échange d'informations et d'opinions" y soit présenté comme un "facteur essentiel de paix et de progrès politique, social et économique" ne saurait dissiper les craintes qu'évoquent les passages que nous venons de citer.

Il est regrettable que certaines revendications sans doute largement justifiées des pays du tiers monde visant à instaurer un échange d'informations plus équilibré (article IV) soient ainsi présentées dans un contexte compromettant, aux yeux des pays tout au moins qui restent attachés à la conception traditionnelle de la liberté d'information.

Les instructions de détail concernant la "déclaration sur l'emploi des moyens de grande information" ne seront données à notre délégation à la Conférence générale de l'UNESCO qu'une fois terminée la consultation des milieux intéressés actuellement en cours. Il est évident qu'elles seront inspirées du souci de défendre la liberté de la presse garantie par notre constitution. Ceci a déjà été la ligne directrice qu'a scrupuleusement suivie notre délégation à la conférence d'experts de l'année passée. Comme ce fut le cas alors, nous prévoyons du reste d'associer à nouveau un expert représentant les milieux professionnels des media à notre délégation.

Quant à la seconde question posée par M. Gut, notre délégation recevra l'instruction de s'opposer aux propositions discriminatoires qui seraient faites à l'égard d'Israël ou de tout autre Etat membre de l'UNESCO. Ainsi, comme à la dernière Conférence générale, la délégation suisse appuiera la demande d'Israël d'être admis dans la région européenne dont la Conférence sera à nouveau saisie lors de sa prochaine session. Notre délégué permanent auprès de l'organisation prend du reste une part active aux efforts qui sont actuellement entrepris, d'une façon informelle, en vue de trouver une solution à ce problème.

D'une manière générale, les délégations suisses s'opposent, tant dans les organisations que dans les conférences internationales, à des exclusives qui ne seraient pas fondées sur des critères objectifs indiscutables. Leur attitude se fonde:

- sur des considérations découlant de la politique de neutralité; celle-ci exige, en règle générale, que les délégations gouvernementales ne prennent pas position en faveur de l'une ou l'autre partie à un conflit;
- sur un souci d'objectivité et d'impartialité dans le traitement des problèmes;
- sur le respect du droit, en particulier des dispositions constitutionnelles et réglementaires des organisations et conférences en cause, en gardant pour objectif le bon déroulement des travaux;
- sur les aspects humanitaires et sociaux (droits de l'homme, alimentation, éducation, par exemple) des problèmes qui se posent;
- sur le rôle de bons offices et de médiation que la Suisse peut éventuellement être amenée à jouer dans une situation donnée;
- sur le rôle important de la Suisse, en particulier de Genève, comme pays hôte d'organisations, conférences et autres rencontres internationales.

H. Gut: Ich bin mit den Ausführungen von H. Bundesrat Graber einverstanden. Die Schweiz sollte sich bei der fraglichen Resolution nicht nur der Stimme enthalten, sondern diese ablehnen. Unsere Stimmenthaltung an der letzten Ministerkonferenz der UNESCO wurde von gewissen Kreisen im Grunde genommen als Zustimmung empfunden.

Art. 12 der Resolution erinnert an Forderungen, die 1935 und später an unser Land gestellt wurden. Es ist sicher richtig, diesen Punkt abzulehnen.

Ich beantrage, die Frage des Ausfuhrverbots für Rhodesien an einer nächsten Sitzung im Zusammenhang mit dem Problembereich Südafrika zu behandeln.

H. Hofer: Obwohl es sich lediglich um eine Erklärung handelt, aus der keine unmittelbaren Folgen erwachsen, könnte im Falle einer klaren Annahme eine unangenehme Situation entstehen.

M. Graber: La précédente déclaration nous paraît inacceptable sur le fond; cela ne signifie pas que nous refusons chaque fois toute résolution-fleuve des institutions internationales qui contiendrait un article nous déplaisant. C'est une question à examiner de cas en cas.

M. Gautier: Vous avez eu, M. le Conseiller fédéral, il y a quinze jours, des conversations avec M. le Chancelier d'Autriche et son ministre des affaires étrangères à propos de l'éventuel transfert d'institutions internationales de Genève à Vienne. Y-a-t-il eu du nouveau à ce sujet ?

M. Graber: Oui, M. Kreisky est allé un peu au delà des déclarations prononcées par les Autrichiens jusqu'ici. On connaît mieux leurs intentions. Au début de cette affaire, les Autrichiens plaidaient leur dossier en affirmant qu'on les avait contraints dans une certaine mesure à construire trop grand et qu'il y avait désormais des locaux vacants dans les deux tours du "Donau Park". Nous avons répondu que nous ne nous opposerions pas au déménagement à Vienne de services trop à l'étroit à Genève. C'était l'attitude du bon sens. Mais, le temps passant, les ambitions de Vienne sont de plus en plus claires. Il ne s'agit pas seulement de remplir les deux tours mais de créer bel et bien un nouveau centre de l'ONU en Europe. Notre réaction est ici différente. Car une telle décentralisation peut en définitive défavoriser les centres de New-York et Genève et les bureaux de Vienne au profit du tiers-monde, quand on sait comment les pays du tiers-monde votent. Nous avons suggéré une concertation à trois pour éviter cela à la prochaine Assemblée générale. Les Autrichiens n'y sont pas très favorables, car ils comptent beaucoup sur le secrétaire général des Nations Unies, M. Waldheim.

M. Gautier: Je suis satisfait.

M. Graber: Encore une information, M. Gautier: en optimiste, M. Bielka parlait de l'idée que ces tours pouvaient être remplies et les ambitions autrichiennes satisfaites en faisant venir uniquement des institutions de New-York. Il disait que, contrairement à ce qu'on prétend, il n'est pas vrai que les Américains entendent défendre tout ce qu'ils ont à New-York. Au contraire, ils sont disposés à faire les abandons nécessaires. Ce langage est fait pour nous plaire mais sa réalité n'apparaîtra que lors des délibérations de l'Assemblée générale sur ce sujet à New-York.

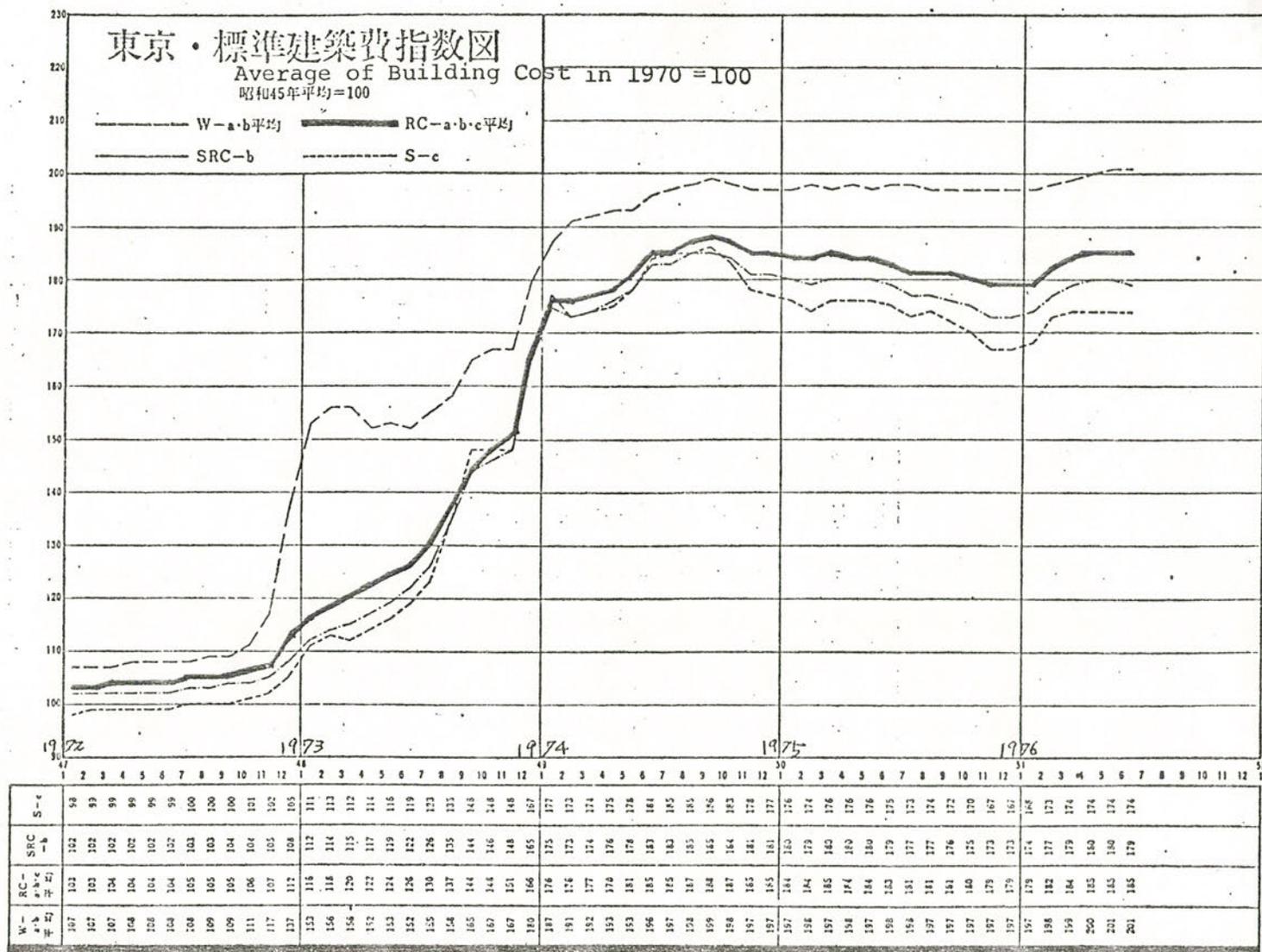
Schluss der Sitzung: 17.55 Uhr

Beilage 1BUILDING COST PER SQUARE METER OF EMBASSIES IN JAPAN

Country	Date of Bidding	Total Floor Area	Cost		Present Value	
			/m ²	/tsubo	/m ²	/tsubo
U. S. A.	June 8, 1973	24,200 m ²	¥ 186,900	¥ 616,770	¥ 280,000	¥ 925,000
Turkey	Nov. 4, 1975	3,605 m ²	¥ 255,000	¥ 842,000	-	-
Singapore	Apr. 5, 1976	5,287 m ²	¥ 302,600	¥ 998,675	-	-
Austria	Nov. 6, 1974	1,897 m ²	¥ 337,000	¥ 1,113,000	-	-
projected > Switzerland	-	1,670 m ²	¥ 286,770	¥ 946,340	-	-

- NOTES:
- 1) Present value of U.S.A. Embassy's building cost is estimated to be about 1,5 times increased in comparison with the cost estimated in June, 1973.
 - 2) SWISS EMBASSY CHANCERY BUILDING ONLY (without Japanese Apartment House and temporary parking facilities).

CHART OF STANDARD BUILDING COST INDEX IN TOKYO
(Prepared by Society for Contractors Management Research)



NOTE: Standard Building Cost Index of R.C. Structure in June, 1976 is up 1.85 times in comparison with the index in 1970.